

F-GAS 2024 - CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ

TABLEAU DES FLUIDES HFC

TONNES ÉQUIVALENT CO2	FRÉQUENCE CONTRÔLE SANS DÉTECTEUR	FRÉQUENCE CONTRÔLE AVEC DÉTECTEUR
DE 5 À 50 TONNES HORS ÉQUIPEMENTS HERMÉTIQUEMENT SCELLÉS : CHARGE INFÉRIEURE À 10 TEQ CO2	TOUS LES ANS	TOUS LES 2 ANS
DE 50 À 500 TONNES	TOUS LES 6 MOIS	TOUS LES ANS
AU DELÀ DE 500 TONNES	TOUS LES 3 MOIS	TOUS LES 6 MOIS

TABLEAU DES FLUIDES HFO

CHARGE DE L'INSTALLATION	FRÉQUENCE CONTRÔLE SANS DÉTECTEUR	FRÉQUENCE CONTRÔLE AVEC DÉTECTEUR
DE 1 À 10 KG HORS ÉQUIPEMENTS HERMÉTIQUEMENT SCELLÉS : CHARGE INFÉRIEURE À 2 KG	TOUS LES ANS	TOUS LES 2 ANS
DE 10 À 100 KG	TOUS LES 6 MOIS	TOUS LES ANS
AU DELÀ DE 100 KG	TOUS LES 3 MOIS	TOUS LES 6 MOIS

PAS DE CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ POUR LES ÉQUIPEMENTS HERMÉTIQUEMENT SCELLÉS EN APPLICATION RÉSIDENIELLE
EXTENSION DU CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ AUX APPLICATIONS MOBILES